

pour désignation seulement " la petite porte ", tandis que les trois autres portaient chacune un nom propre

" L'avis qui suit, extrait de la *Quebec Gazette* du 26 février 1781, confirme ce que je viens de dire :

" Jean-Baptiste Haudry avertit le public qu'il a acquis de Jacques Franchère une maison dans la rue de la Sainte-Famille, proche de la *petite porte*, autrefois servant de *corps de garde* ; et comme le dit sieur Jean-Baptiste Haudry doit faire le dernier paiement au premier de mai prochain, c'est pourquoi il prie tous ceux qui pourraient avoir quelques droits sur la dite maison, soit par hypothèque ou autrement, d'en avertir le dit Haudry avant le dit terme, faute de quoi ils seront déchus de leurs droits.

J.-Bte HAUDRY.

A Québec, ce 26 février 1781.

" C'est vers cette date que l'on commença la construction du chemin couvert des remparts que les autorités militaires, préoccupées davantage de rendre le plan inexpugnable que de la commodité du public, barrèrent le passage. Des preuves existaient avant que la porte Hope fut rasée (1870) que le mur remontait jusqu'au corps de garde, et l'on y découvrait une meurtrière à demi voilée par un côté de la porte. J'ai exhibé cela dans les modèles des portes que j'ai exécutées.

" Les Canadiens-Français désirant avoir un passage dans ce mur, adressèrent une supplique au général Hope. Il signifia son consentement et le changement fut exécuté à leurs dépens. C'est alors que l'on